

Jacques Panijel n'était pas un cinéaste. Biologiste et chercheur au CNRS, il avait créé, deux ans auparavant, avec Pierre Vidal-Naquet notamment, le comité Maurice Audin, du nom de ce mathématicien torturé à mort par les militaires en 1957 dans l'Algérie en guerre pour son indépendance. Le jour de la manifestation des Algériens le 17 octobre 1961, il se rendait à une réunion de ce comité ; « en traversant les Champs Elysées je découvre l'horreur : des centaines d'Algériens assis par terre entre deux rangées de flics en uniforme ».

Au lendemain de la manifestation, au nom du comité, il contacte des cinéastes français et étrangers dont la réputation aurait protégé un film sur ce sujet. « Il n'y a qu'Hollywood qui n'ait pas été mis au courant de notre démarche ». Face au refus de ceux « qui prétendent représenter le monde du cinéma », il décide de réaliser lui-même ce film.

« Octobre à Paris » est un film clandestin dans sa fabrication et dans ses tentatives de projection en 1962.

Avec l'aide des responsables locaux du FLN, il tourne pendant six mois dans le quartier de la Goutte d'or. Il reconstitue l'organisation et le départ de la manifestation. Pour la manifestation elle-même, les seules images sont celles des télévisions étrangères, les journalistes français ayant été interdits. Il utilise donc les photos prises clandestinement par le photographe Elie Kagan. Puis il retrouve des Algériens rescapés du massacre qui lui racontent les exactions policières.

En 1962, les tentatives de projection du film se soldent par la saisie des bobines, une fois sur deux.

Pendant le festival de Cannes, J. Panijel loue une salle, aucun des journalistes français présents à Cannes ne parlent de ce documentaire.

Le film n'obtient pas de visa de censure jusqu'en 1973 après une grève de la faim du cinéaste René Vautier qui connaît très précisément ce qu'est la censure politique.

En 1998, le procès Papon à Bordeaux incite un procureur à diffuser le film. Mais Jacques Panijel veut absolument que son film soit précédé d'une préface qui explicite le contexte de l'époque et qui « définit ce qu'est – moralement et politiquement – un crime d'Etat ».

Faute de moyens il n'a pas pu réaliser cette préface. Medhi Lallaoui, réalisateur du documentaire « Le silence du fleuve » a exaucé le vœu de Jacques Panijel. Ainsi « Octobre à Paris » libéré de toute interdiction a été projeté légalement le 19 octobre 2011, cinquante ans après sa réalisation et un an après la mort de Jacques Panijel survenue le 12 septembre 2010.

Note établie par Saïda Amarouche, Ligue des droits de l'homme, section de Tulle

21h Conférence de Jean-Luc Einaudi, historien

Jean-Luc Einaudi est le premier chercheur qui a fourni une enquête exhaustive sur les événements du 17 octobre 1961 à Paris. Dans son livre paru en 1991, « La bataille de Paris, 17 octobre 1961 », il livre après 5 ans de recherches minutieuses le résultat de ses investigations. Il a dépouillé les archives de la Fédération de France du F.L.N., le registre d'inhumation du cimetière de Thiais, il a collecté des témoignages, y compris en Algérie.

Mais il n'a pas eu l'autorisation de consulter les archives de l'Institut médico-légal, celles de la Préfecture de Police, celles du ministère de l'Intérieur, celles des Archives nationales.

Par les témoignages recueillis, il reconstitue le déroulement de la soirée et de la nuit du 17 octobre d'un bout à l'autre de la capitale et de la banlieue.

Son livre-enquête va être redécouvert en 1997 lors du procès Papon à Bordeaux : Jean-Luc Einaudi est appelé à témoigner sur la carrière de Maurice Papon par les parties civiles, il y parle des massacres d'octobre 1961. A cette occasion, il publie un article dans la presse dans lequel il accuse nommément M. Papon. Ce dernier porte plainte en diffamation. Le procès a lieu en février 1999, pour la première fois la justice examine le 17 octobre et reconnaît qu'il y a eu massacre.

Mais deux archivistes venus témoigner à son procès, dévoilent des archives accusant M. Papon : ils sont mis au placard (jusqu'en août 2005).

La bataille pour l'accès aux archives continue malgré les déclarations de différents ministres. C'est ce que raconte J.L Einaudi dans « Octobre 1961, un massacre à Paris » paru en 2001, dix ans après sa première enquête. Il a pu approfondir ses recherches après avoir essayé maints et maints refus. Il accède enfin à de nouvelles archives administratives et il apporte la preuve de l'existence de nouvelles victimes.

Il écrit à la fin de son ouvrage : « On sait, par exemple, grâce à plusieurs témoignages que des gens sont morts au Palais des Sports et au Parc des Expositions de la porte de Versailles. Mais jusqu'à ce jour, on ignore ce qu'il est advenu de leurs corps. Le saura-t-on jamais ? On sait également que plusieurs dizaines de personnes sont mortes dans la cour de la préfecture de police. Mais on n'a jamais retrouvé trace des cadavres. Pas plus que de ces nombreux corps amenés à l'Institut médico-légal le 17 octobre 1961, puis jetés à la Seine selon Gérard Monate (ancien responsable du syndicat général de la police).

Note établie par Saïda Amarouche, Ligue des droits de l'homme, section de Tulle

et aussi...

Exposition *Lumière derrière vous* de David Molteau du 19 octobre au 16 novembre Médiathèque du Pays d'Argentat - place Joseph Faure

samedi 19 octobre - 11h30 - vernissage de l'exposition

« Cette exposition présente l'évolution de mon travail depuis plusieurs années, l'idée est de rendre visible un projet et non un ensemble d'œuvres, avec ses ouvertures et ses impasses.

Le mouvement, le déplacement, dans le cadre de mon travail de médiateur culturel notamment, génère un flux d'images numériques dont sont extraits des dessins calqués, numériques également; en découle une épaisseur immatérielle qui à beaucoup à voir avec une forme de mémoire ».

Dates à retenir pour novembre :

Mercredi 6 novembre - 20h30 - Droit de Questions avec Marc Dufumier, agronome et enseignant chercheur - Tulle - Amphithéâtre du Conseil général

Dimanche 10, Lundi 11, Mardi 12 novembre - à Argentat, Tarnac et Tulle : Chili 40 ans, carte blanche à Federico Rossin, critique et programmeur.

Jeudi 21 novembre - 20h30 - soirée pour la sortie de l'ouvrage de Roger Eymard : Terres Rouges - salle de l'UP.

Peuple et Culture Corrèze - 51 bis rue Louis Mie - 19000 Tulle / tél : 05 55 26 32 25
peupleetculture.correze@wanadoo.fr - http://perso.wanadoo.fr/pec19

Peuple et Culture Corrèze n°91 tiré à 1000 exemplaires - Directrice de la publication : Manée Teyssandier
Imprimé par Peuple et Culture Corrèze - 19000 Tulle - Issn : 1769-4531

La Région Limousin participe à l'activité cinéma documentaire et relais artothèque du Limousin de Peuple et Culture (dispositif "Emplois associatifs").



Monument aux morts pacifiste de Gentioux.

rendez-vous

octobre

mercredi 2

18h - Vernissage - Galerie du Musée du Pays d'Ussel

Exposition *Collection en mouvement* réalisé par l'Artothèque du Limousin, FacLim et Peuple et Culture du 3 au 31 octobre

20h30 - Projection du film *Secret des champs* de Honorine Perino

Salle Latreille - Tulle

vendredi 4

20h30 - Projection du film *De l'autre côté du périph* (partie 2) de Bertrand Tavernier,

Salle des fêtes - Chenaillet Mascheix

samedi 5

15h30 - «Le jeu de patience» de Louis Guilloux - Lecture-spectacle

Médiathèque - Tulle

vendredi 11

18h30 - Projection du court métrage d'animation *Octobre noir* de Florence Corre, dessiné par Aurel - Médiathèque - Tulle

20h - Conférence avec Didier Daeninckx, auteur de la BD *Octobre noir*

Auditorium de la Médiathèque - Tulle

jeudi 17

17h - Dévoilement de la plaque commémorative du 17 octobre 1961

rue Eric Rohmer - Tulle

20h - Projection du film *Octobre à Paris* de Jacques Panijel - Médiathèque - Tulle

21h - Conférence de Jean Luc Einaudi, historien - Médiathèque - Tulle

vendredi 25

20h30 - Projection du film *20 000 moujiks sans importance* de Patrice Legall,

Salle Latreille - Tulle

édito

Albert Jacquard fut un des premiers invités des « Droits de questions » mis en place par Peuple et Culture en 1988.

C'est une phrase de son intervention qui s'intitulait « Les hommes et leur planète, nouveaux pouvoirs, nouveaux devoirs » que nous avons alors retenue pour qualifier l'objectif de ces rencontres-débats :

Une ambition... « Ne pas nous retrouver demain devant un destin que personne n'aura voulu, mais que chacun n'aura pas assez combattu »

Albert Jacquard

cinéma documentaire

Secret des champs de Honorine Perino (2012-85')

mercredi 2 octobre - 20h30 - salle Latreille - Tulle

En collaboration avec le collectif «Semaine de la solidarité internationale»

Cette projection précède le Droit de questions prévu avec Marc Dufumier le mercredi 6 novembre prochain à 20h30 dans l'amphithéâtre du Conseil Général

Ce film illustre sans opposition ni polémique la manière dont les plantes cultivées s'associent, coopèrent, communiquent et cohabitent avec les êtres vivants qui les entourent : les insectes, les champignons du sol et les autres plantes. Les recherches scientifiques et paysannes récentes ouvrent des pistes d'innovation pour l'agriculture, éclairées par l'expérience de Marc Dufumier, agronome émérite. Du maraîchage à l'agroforesterie, en bio comme en agriculture de conservation, ce sont finalement les pratiques des paysans qui permettent d'activer le potentiel du vivant pour l'agriculture.

«C'est un film qui nous change de ces reportages qui se contentent de détruire l'agriculture conventionnelle. C'est riche, instructif et rassurant pour l'avenir de notre agriculture»

Frédéric Thomas, céréalier en agriculture de conservation

De l'autre côté du périph de Bertrand Tavernier (1997-85') épisode 2

vendredi 4 octobre - 20h30 - Chenailier Mascheix

«Le 11 février 1997, 66 cinéastes, pour protester contre la loi Debré, appellent à la désobéissance civique. Je reçois une lettre du ministre délégué à la Ville et à l'Intégration m'invitant à passer un mois dans la cité des Grands Pêcheurs à Montreuil. Je me retrouve face à plus de 250 personnes choquées, blessées, offensées par la lettre du ministre. Et c'est là qu'est née l'idée d'un film qui leur permette de répondre, de parler de leurs problèmes, de leurs luttes, de leur vie... de leur colère. Peu à peu, on aborde des sujets comme l'école, le logement, le travail et aussi des sujets de préoccupation et de discorde : l'insécurité, le vandalisme, la délinquance et les rapports difficiles avec les policiers. Au-delà de ces conflits, de ces brutalités et des responsabilités respectives, on découvre aussi la solidarité, l'entraide dans la cité. Chez ces hommes et ces femmes, j'ai rencontré ce que Louis Aragon appelle « le meilleur de l'âme ». Bertrand Tavernier, novembre 1997 (extraits).

20 000 Moujiks sans importance de Patrick Legall, (1999, 60')

vendredi 25 octobre - 20h30 - salle Latreille - Tulle

En collaboration avec *Amitiés Droujba**, *La Libre pensée de la Corrèze***, et *l'association Terra Curretia****.

Et en présence de Jean Gavrilenko, fils du mutin Stéphane Gavrilenko et de Eric Molodtsoff, petit-fils du mutin Michel Molodtsoff.

Ce film retrace, à travers les témoignages posthumes de deux soldats, l'odyssée de ces 20 000 soldats russes qui furent «prêtés» aux alliés en échange d'armements. Après un an de durs combats en Champagne, ils apprennent, en mars 1917, la nouvelle de la Révolution dans leur pays et, aussitôt, réclament leur rapatriement. Devant le refus des autorités russes et françaises, ils forment des comités élus de soldats et chassent leurs officiers, au moment même où des mouvements de rébellion se produisent chez les Poilus. L'État major, craignant la contagion, les expédie dans la Creuse, au camp de La Courtine. Là, 12 000 hommes armés, fonctionnant en autogestion démocratique, tiendront tête pendant trois mois aux injonctions et menaces du commandement militaire. Finalement, l'assaut sera donné et la répression impitoyable. Les survivants ne regagneront la Russie qu'à la fin de l'année 1919.

Le film sera précédé d'une vidéo-projection réalisée par l'association *Terra Curretia*, (Gilles Chavant, professeur d'histoire et Pascal Daubernard employé au Pôle Graphique de Tulle) qui présentera le contexte historique de l'arrivée des soldats russes au camp de la Courtine, de la création de la Triple-Entente aux emprunts russes, les premières phases de la guerre, les batailles sur le front russe, le départ et le parcours de ces soldats, leur arrivée à Marseille puis sur le Front de Champagne jusqu'à leur déplacement en Creuse.

*Amitiés Droujba 19, (qui est à l'origine de cette soirée) a pour but le renforcement de l'amitié traditionnelle entre la France et les peuples de Russie, de la CEI et plus largement de l'ancienne Union Soviétique et de coopérations multiformes.

**La libre pensée de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne ont organisé le premier rassemblement pacifiste à Gentioux devant le monument aux morts portant l'inscription « Maudite soit la guerre ! ». En 1997, la fédération de la Creuse édite une brochure sur le soviet de la Courtine puis quelques années plus tard lance une souscription publique pour édifier un monument leur rendant hommage. L'inauguration de la stèle commémorative le 15 septembre 2012, puis le succès du premier rassemblement du 22 juin 2013 ont rendu aux mutins de la Courtine la place qui leur revient dans l'histoire.

***Terra Curretia est une association de vulgarisation et de diffusion de documentaires sur l'histoire et le patrimoine de la Corrèze. Gilles Chavant et Pascal Daubernard ont conçu spécialement pour la soirée un DVD sur les mutins de la Courtine qui sera proposé par souscription (10 euros).

17 octobre 1961, reconnaissance d'un massacre

La Ligue des Droits de l'Homme, Peuple et Culture, la Médiathèque intercommunale Eric Rohmer et la Ville de Tulle proposent deux temps de rencontre autour de la reconnaissance de ce massacre.

Le 17 octobre 1961, trente mille algériens, souvent en famille, manifestent pacifiquement, à l'appel du FLN, dans les rues de la capitale contre le couvre-feu raciste qui leur est imposé par le préfet de police Maurice Papon et le gouvernement. Une répression d'une férocité inouïe s'abat sur eux. la police tire sur les cortèges. Quinze mille manifestants sont arrêtés. Parqués dans des stades, conduits dans des sous-sol, affamés, battus et torturés, assassinés, jetés dans la Seine. Les estimations sérieuses parlent de près de trois cents morts. Car l'état colonial menait aussi « la sale guerre» dans les rues de Paris. Et le silence est ordonné, l'oubli organisé, la date même du 17 octobre effacée des consciences et de l'histoire. C'est seulement depuis les années 90, qu'à contre courant, des écrivains, des historiens, des associations ont fait resurgir le fait, ont rétabli sa mémoire, organisé sa commémoration.



Dévoilement d'une plaque symbolique «Place du 17 octobre 1961» devant la Préfecture de la Corrèze par des militants de Ras L'front, Tulle le 17 octobre 2004

A Tulle, **Ras l'front** est la première association à organiser en 2001 (40 ans) un rassemblement au square Jean Moulin « pour la reconnaissance par l'état du massacre perpétré le 17 octobre 1961 ». Et renouvellera chaque année cet appel (relayé, après la dissolution du groupe, par la section de Tulle de la Ligue des Droits de l'Homme). En appuyant régulièrement par des actions de sensibilisation diverses : projection des rares films qui traitent de ce crime, rencontres, notamment avec Jacques Morel auteur de « Calendrier des crimes d'état Outre Mer », et en 2011 (50 ans) avec Olivier La Cour Grandmaison : *17 octobre 1961, le racisme d'état d'hier et d'aujourd'hui* en collaboration avec Peuple et Culture. Ces initiatives sont accompagnées dès 2002 par des courriers au Préfet (tous restés sans réponse) demandant la reconnaissance du crime par l'état puis à partir de 2004 à la municipalité qu'une plaque soit apposée dans Tulle. C'est grâce à cette ténacité, après que le Maire Bernard Combes ait répondu favorablement en octobre 2012, au principe de cette demande, qu'un groupe (composé d'élus et de services de la ville, de membres de La Ligue des Droits de l'Homme et de Peuple et Culture) a travaillé depuis plusieurs mois à l'élaboration des initiatives qui accompagneront la pose d'une plaque pour que cet acte ne se réduise pas à une commémoration formelle, mais soit l'occasion d'un véritable travail de mémoire.

vendredi 11 octobre

18h30 - Auditorium de la médiathèque

Projection d' *Octobre noir*, court métrage d'animation de Aurel et Florence Corre (Film d'animation, France, 2011, 12min)

17 octobre 1961 à Paris. Cinq jeunes algériens et trois jeunes français se rassemblent afin de prendre part à la manifestation pacifique, organisée par le Front de Libération Nationale algérien pour contrer le couvre-feu instauré le 5 octobre par le Préfet de police Maurice Papon. La police parisienne a carte blanche... Aurel nous propose un univers de polar aux teintes tendant vers le noir et blanc légèrement teinté pour nous raconter l'histoire de Malek, Saïd, Karim et les autres...

Suivie d'un débat en présence de Didier Daeninckx.

19h30 - Hall d'accueil - Buffet-entracte gratuit

20h - Auditorium de la médiathèque

«La création dans le traitement de l'histoire» : conférence/débat avec Didier Daeninckx.

Didier Daeninckx est écrivain, auteur de romans policiers, de nouvelles, d'essais, de bandes dessinées, d'albums pour la jeunesse porteurs d'une critique sociale et politique. Son ouvrage « Meurtres pour mémoire » publié dans la série noire de Gallimard, bien avant le procès Papon a largement contribué à faire connaître le message du 17 octobre 1961 à une époque où le silence et l'oubli l'avaient recouvert.

jeudi 17 octobre

17h - pause de la plaque commémorative, rue Eric Rohmer.

La plaque comprendra une photo de Elie Kagan (du fond Elie Kagan de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine de Nanterre) et le texte suivant :

Le 17 octobre 1961, 30 000 algériens colonisés, hommes, femmes, enfants manifestent pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire et anti-constitutionnel décrété par Maurice PAPON, préfet de police sous la responsabilité du Gouvernement français.

Une répression policière d'une férocité inouïe s'abat sur eux : battus, torturés, assassinés, jetés dans la Seine.

Ce massacre perpétré par l'Etat colonial français au cœur de la métropole aura fait près de 300 morts.

20h - Auditorium de la médiathèque

Projection du film *Octobre à Paris* de Jacques Panijel

Le premier film consacré à la démonstration des Algériens, le 17 octobre 1961, contre le couvre-feu auquel ils étaient soumis. Entrepris clandestinement peu avant la fin de la guerre et mêlant reconstitution des massacres et plans des bidonvilles de Nanterre ou du centre de torture de la rue de la Goutte-d'Or, *Octobre à Paris* retrace la préparation et le déroulement de cette manifestation sauvagement réprimée sous l'autorité du préfet Maurice Papon.